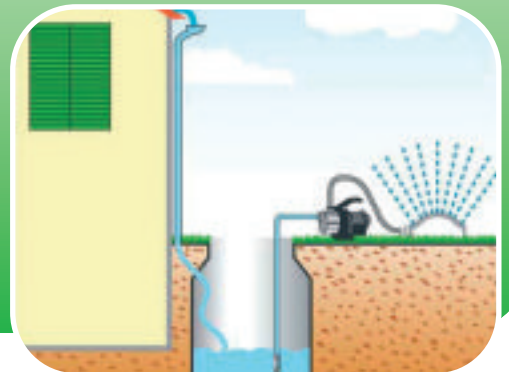


Les pompes

Là où elle se trouve, l'eau n'est pas forcément à l'endroit où elle sera utilisée... Pour la puiser, la véhiculer, pour l'élever à une hauteur supérieure et disposer d'un débit et d'une pression suffisante, il existe une panoplie de pompes adaptées à chaque besoin. Pour alimenter une maison, arroser un jardin, évacuer les eaux de pluie ou les eaux usées, le choix d'une pompe s'effectue toujours selon son usage et la détermination des paramètres de performances.



Les pompes de surface

Ces pompes sont dites de surface car elles sont conçues pour être installées au-dessus de points d'eau tels que puits, sources ou rivières et peuvent pomper par aspiration jusqu'à 7 à 8 m de profondeur. Elles permettent l'alimentation d'une maison ou d'un arrosage automatique et

sont souvent accompagnées d'un réservoir «surpresseur» qui stabilise les fréquences de fonctionnement tout en régulant le débit et la pression. En usage domestique, le débit d'une pompe de surface est de l'ordre de 3 à 6 m³/h à une pression maximale de 4 à 6 bars.

Les pompes immergées

Les pompes immergées sont idéalement conçues pour aller chercher l'eau à une profondeur où il est impossible de l'aspirer depuis la surface. On les trouve également dans des puits peu profonds, lorsqu'on veut éviter les amorçages difficiles, le bruit ou les risques de gel. Elles peuvent aussi fonctionner

avec un réservoir «surpresseur» pour l'alimentation d'une maison en eau potable ou l'arrosage d'un jardin. Elles peuvent être installées à des profondeurs importantes (100 m et plus) et fournir un débit de 3 à 6 m³/h à une pression de 4 à 6 bars, en usage domestique.

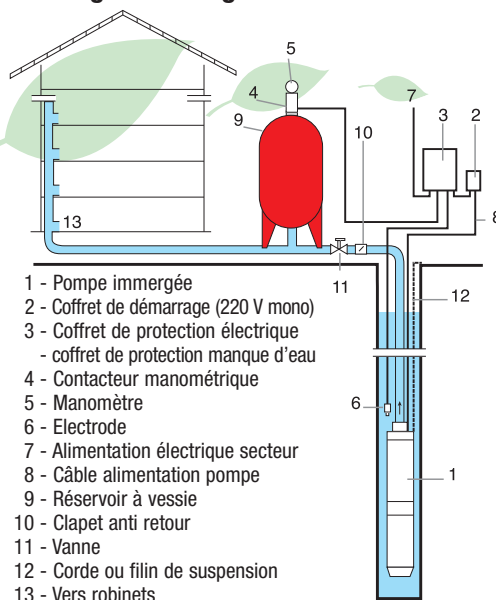
Les pompes de relevage

Ce sont aussi des pompes immergées qui servent à l'évacuation des eaux de ruissellement dans un puisard, à la vidange d'une piscine, au refoulement des eaux usées dans un collecteur d'égout...

La conception du corps et de la turbine, le dégrillage à l'aspiration ainsi que la section de la sortie varient selon la qualité de l'eau à véhiculer. La mise en fonction automatique marche/arrêt est pilotée par un flotteur de niveau intégré. Selon sa destination, le débit d'une pompe de relevage est de 5 à 20 m³/h pour une hauteur de refoulement de 5 à 9 m.

Choisir sa pompe :
la pompe de surface
aspire l'eau
à une profondeur
maxi de 7,50 m.
En cas de
niveau d'eau
plus profond
la mise en place
d'une pompe immergée
est obligatoire.

Alimentation domestique avec pompe immergée de forage et réservoir à vessie



Surpresseur domestique avec pompe et réservoir à vessie vertical

